



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

Ressources naturelles

Résumé des faits

- Différents acteurs régionaux, nationaux et internationaux sont depuis longtemps associés à la gestion des ressources naturelles, notamment les Gouvernements de la région, les donateurs, la société civile, le secteur privé, les banques, le monde universitaire, les communautés économiques régionales et les organisations internationales. Grâce à leur engagement, les initiatives de premier ordre visant à améliorer la transparence, la traçabilité, la bonne gouvernance et le commerce responsable se sont multipliées. L'une d'entre elles est l'initiative régionale de la CIRGL contre l'exploitation illégale des ressources naturelles.
- En février 2015, le Bureau de l'Envoyé spécial a convoqué à Goma, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), une réunion d'experts qui a donné lieu à un rapport public sur la production et le commerce illicites des ressources naturelles. Il y est notamment indiqué que la production et le commerce criminels transfrontières de ces ressources permettraient de dégager 1,3 milliard de dollars par an pour alimenter les forces négatives.
- La gestion des ressources naturelles régionales constitue le premier « pilier » du Cadre stratégique des Nations Unies pour la région des Grands Lacs lancé par le Conseil de sécurité en mars 2016.
- Le 20 juillet 2016 à Nairobi, les Ministres de la défense des pays de la CIRGL et de la Communauté de développement de l'Afrique australe ont demandé à l'Envoyé spécial de « convoquer une réunion consacrée à la question de l'exploitation illégale des ressources naturelles visant à couper les voies d'approvisionnement des forces négatives ». Ils ont pris note de la « nécessité de déterminer quels sont les pays, les entreprises et les personnes qui font du commerce avec les forces négatives et profitent de leurs activités économiques illicites dans la région, et d'appliquer des sanctions par le biais de mécanismes appropriés, en conformité avec le régime de sanctions de l'ONU ». Cette demande a été réitérée à la septième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre, qui a eu lieu le 26 octobre 2016 à Luanda.
- Le Bureau de l'Envoyé spécial et la CIRGL envisagent de convoquer en juin 2017 une réunion d'experts afin d'examiner les liens entre les forces négatives et la production et le commerce illicites de ressources naturelles, qui sont également liés aux réseaux criminels internationaux.



Analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Les minéraux ne sont pas les seules ressources naturelles de la région des Grands Lacs. La faune et la flore sauvages ainsi que les ressources foncières, forestières et aquatiques jouent également un rôle de premier ordre dans les conflits de la région, comme indiqué dans le rapport d'experts établi conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la MONUSCO et le Bureau de l'Envoyé spécial. Selon ce même document, la gestion de toutes les ressources naturelles a des conséquences pour la paix et la sécurité. Par exemple, la production et la vente illégales de charbon et d'or dans l'est de la RDC et en provenance de cette région, qui représenteraient plus de 500 millions de dollars par an, ont contribué au financement continu des forces armées illégales dans cette partie du pays. • Les réseaux criminels internationaux, alimentés par les revenus illicites qui sont tirés des ressources naturelles, de la faune et la flore sauvages, du bois, du charbon et d'autres activités exercent une influence de plus en plus importante dans la région des Grands Lacs.
Étapes suivantes	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre du pilier du Cadre stratégique relatif aux ressources naturelles. • Harmoniser les efforts entrepris par les donateurs pour tenir compte de la gestion durable et globale des ressources naturelles et la renforcer. • Tenir en 2017, avec la collaboration de partenaires, dont la CIRGL, un Forum de haut niveau sur l'exploitation illégale des ressources naturelles. • Collaborer avec les équipes de pays des Nations Unies pour mettre en place un programme régional transfrontière de développement de la gestion des ressources naturelles et mobiliser des ressources à cette fin. • S'allier avec l'Union européenne, l'Agence allemande de coopération internationale et la CIRGL afin d'étendre l'Initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles à d'autres ressources naturelles comme la faune et la flore sauvages, le bois et le charbon. • Favoriser un accès croissant à des débouchés économiques viables pour les populations des régions touchées par le conflit, car cela leur permettra de renforcer leur capacité de résistance et de ne pas être entraînés dans le conflit. • Créer des emplois décents et durables pour les femmes et les jeunes afin de favoriser effectivement la paix et compléter les activités actuellement menées pour apaiser les traumatismes liés au conflit et mobiliser des alliés solides au service de la paix et de la stabilité dans la région. • Assurer au Bureau de l'Envoyé spécial et à la CIRGL l'appui de tous les acteurs concernés pour préparer des projets financièrement attrayants qui intéresseront les investisseurs. Il faut pour cela des ressources



	<p>suffisantes et veiller à ce que les préparatifs aient lieu dans les délais et au niveau régional afin de s’assurer que les investisseurs saisissent les occasions qui se présentent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer éventuellement un parrainage de la Conférence dans les quatre mois avant sa tenue.
Messages	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche d’autres solutions possibles peut être facilitée par des structures plus unifiées, une bonne coordination et un esprit d’initiative. • La gestion transparente des ressources naturelles permettra de contribuer à la pacification de la région et à la transformation du rôle de ces ressources qui, de facteur clef du conflit aujourd’hui, deviendront un moteur de développement participatif. • La question des ressources naturelles est une des causes premières très complexes du conflit, mais s’y attaquer avec efficacité contribuera au développement et à la coopération dans la région.

	Auteur	Diffusion
	Gabor Beszterczey	Bureau de l’Envoyé spécial
Date : 21 février 2017		